

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL142

présenté par

Mme Schmid, M. Quentin, M. Marsaud et M. Mariani

ARTICLE 29 SEPTIES

Supprimer l'alinéa 20.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement demandant la suppression de la rédaction actuelle du chapitre III.